



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°63-2017-005

PUBLIÉ LE 6 JANVIER 2017

Sommaire

63_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques

63-2017-01-05-002 - RECETTE GENERALE DES FINANCES (1 page)

Page 3

63_DDFIP_Direction Départementale des Finances
Publiques

63-2017-01-05-002

RECETTE GENERALE DES FINANCES

Gérance intérimaire du centre des finances publiques du Mont-Dore à compter du 9 janvier 2017.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU PUY DE DÔME

Division des ressources humaines
et de la formation professionnelle

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Puy de Dôme

Décision n° 1 - 2017

- VU** la vacance de comptable au 2 janvier 2017 au Centre des Finances Publiques du MONT DORE .
- VU** l'instruction générale du 16 août 1966 sur l'organisation du service des comptables publics et le décret n°2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques,
- VU** les nécessités de service,

DECIDE

Article1 : Monsieur Jérôme MESMIN est désigné en qualité de gérant intérimaire du Centre des Finances Publiques du MONT DORE.

Article2 : La présente décision prend effet le 9 janvier 2017.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 janvier 2017

Pour le directeur départemental des finances publiques
La directrice du pôle pilotage et ressources

Christelle MOREAU
Administratrice des Finances Publiques

COPIES

- Monsieur Jérôme MESMIN
- Madame Pascale AMPE Directrice de Pôle
- Monsieur le responsable de la mission départementale risques et audit
- Monsieur le responsable de la division Collectivités locales
- Madame la responsable de la division Cadre de travail
- Madame la responsable de la division Comptabilité
- Monsieur le responsable de la division Études et Stratégie